

Avis adopté

Séance plénière du 28 mai 2024

Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique

Déclaration du groupe Santé & Citoyenneté

Le monde associatif est le cœur battant de la vie en société.

Sans lui, il n'y a pas de démocratie.

Sans lui, il n'y a pas de solidarité.

Sans lui, il n'y a pas de vivre ensemble.

Or, force est de constater que le tissu associatif français, sous l'effet de la marchandisation et de la contrainte budgétaire, se fragilise depuis plusieurs décennies.

Et à travers la question de son financement, se pose la question de sa place dans la société.

A cet égard, cet avis dresse un constat précis et une vision cohérente, que nous saluons pour trois raisons :

Tout d'abord il nous rappelle l'importance d'une méthode, celle de la consultation et du dialogue.

Ensuite, il avance des préconisations dont la mise en œuvre nous semble essentielle.

Nous n'en citerons que deux :

- La nécessité d'une loi de programmation pluriannuelle de financement de la vie associative, afin d'accroître le soutien accordé aux associations et de leur donner de la visibilité
- L'importance de la charte d'engagement réciproques entre l'État, les associations et les collectivités afin de recréer une relation faite de confiance et de co-construction.

Enfin, par-dessus tout, cet avis défend une philosophie, ni partisane, ni révolutionnaire : celle d'un fait associatif au cœur de la cité, à même de nous rassembler.

Pour toutes ces raisons, le groupe Santé et Citoyenneté a voté cet avis.